

n° département

commune

en village

lieu-dit

Châteaulin

adresse

Châteaulin

arrondissement

canton

DOSSIER COLLECTIF "MAISONS URBAINES"

C 35.01

édifice ou ensemble contenant

matricule

dénomination et titre de l'œuvre

matricule

1A00005379

Coordonnées. Lambert : 2

x 0 = 123, 70

yN = 377, 60

XE = 124, 60

yS = 376, 90

Cadaastre

année :

section :

parcelle :

année : 1847

section :

parcelle : 611, 604-605, 481-482, 594, 595,
597, 440, 437, 432, 464, 459

Propriété :

Destination actuelle :

Sites de Port-Launay y compris les façades, élévations et toitures des immeubles
Protection : bâtis et sis sur les territoires des communes de Port-Launay et Châteaulin, par-
celles n° 403, 404, 412 à 454, 529 à 536, 582 à 612, 630 à 640 bis du cadastre.

État de conservation :

- Site inscrit le 2 Mars 1943 -

Établi en 6.8.1968 par Loyer

Revu en 1978 par C. Douard

- Doc. 1 Cadastre de 1811..... n° 78.29.55 N
Doc. 2 Cadastre de 1847..... n° 78.29.54 N
Doc. 3 Plan de 1835..... (photocopie)
Doc. 4 Plan de 1820..... n° 79.29.1750 P

I- HISTORIQUE

Les onze édifices sélectionnés figurent sur les cadastres de 1811 et 1847.

II- DESCRIPTION

La nature du terrain explique le type d'urbanisation en alignement le long de la rivière. Pour pallier ce manque de terrain constructible on bâtit frd maisons de deux ou trois étages. Le revers des maisons est souvent à demi enterré, les constructions ont des assises peu profondes et touchent parfois le roc, souvent effleurant. Elles sont mitoyennes et régulièrement alignées, la plupart aspectées à l'Ouest.

- Gros-œuvre en moellons de schiste crépi ou en pierres de taille de granite, encadrement des baies en granite, toiture en ardoises.
- Plans essentiellement rectangulaires simples.
- Elévations à travées, à un ou deux étages carrés et combles simples.
- Toit à longs pans, rarement à croupe.
- Distribution intérieure (cf. dossiers individuels).

III- CONCLUSION

Le caractère parfois malsain des rez-de-chaussée adossés "à la montagne" a été compensé de manières différentes, soit en les utilisant comme celliers, soit comme emplacement d'un escalier soit même comme entrepôts ouverts sur la rue.

Le cloisonnement intérieur détermine un plan type à passage central encadré de deux pièces avec, sur l'arrière, un escalier et deux celliers.

La maison n° 10 -23, rue Dr. Cozanet- qui est la plus ancienne (17ème) est d'un type très différent; d'une part elle est implantée plus haut et dans la vallée perpendiculaire à la rivière; d'autre part elle est moins solidement bâtie; l'accès à l'étage se fait par un escalier extérieur.

A côté de cette maison de type peu fréquent il existe un groupe très cohérent du 18ème siècle (maisons n°s 5, 6, 7 et 8).

De plan rectangulaire s'ajoutent, une aile en retour (N° 8 et 7) ou même deux (n°6). La maison n° 7 comporte un refend longitudinal et deux refends transversaux. Les maisons n° 6 et 8 n'ont que des refends transversaux, la maison n° 5 un refend longitudinal. Ces variantes représentent la plus ou moins grande profondeur de la construction.

Toutes ces maisons comportent un étage; les maisons n° 5 et n° 8 comportent en plus un comble habitable. Les escaliers sont remarquables; les maisons n° 5 et n° 6 ont un escalier absolument identique, à volées droites, larges, et à repos, en bois de chêne à balustres tournées; les maisons n° 7 et n° 8 au lieu d'avoir leur escalier placé au fond dans l'axe du passage central, l'ont placé au fond, l'un à droite, l'autre à gauche mais tous deux parallèlement au mur gouttereau postérieur. Les deux volées inférieures sont en maçonnerie à marches d'ardoise, les deux volées supérieures sont en bois; chacune de ces volées comporte sept marches.

La distribution des percées laisse les pignons et la face postérieure aveugles ou du moins peu ouverte (n°5) à l'exception de la porte axiale. Les

ouvertures se reportent en façade au rez-de-chaussée : deux fenêtres par pièce (sauf n° 8). A l'étage, la distribution réserve trois pièces : deux au-dessus de celles du rez-de-chaussée plus un "cabinet" (petite pièce sans cheminée) au-dessus de l'entrée. Si la maison est profonde, on aura deux autres pièces éclairées sur la cour, ou bien même des dispositions très différentes comme les ailes en retour de la maison n° 6.

Les murs intérieurs sont enduits ou même lambrissés (n° 6, lambris probablement du 19ème sle).

Les charpentes sont à fermes à entrain retroussé, poinçon et goussets; (contrefiches sans entrains au n° 5). Il y a deux types de lucarne : passantes, à encadrement de granite (n° 5 et 7) ou dans le toit, en charpente, avec petite croupe arrondie (n° 6, conservées; n° 8, détruites en 1940, selon le dire de la propriétaire).

L'analyse de ces quatre constructions, dont la plus ancienne est de 1707, la plus tardive de 1764, fait apparaître des similitudes considérables et définit précisément le type des maisons du XVIIIème sle à Port-Launay.

Les maisons n° 2 et 11, datées 1815 et 1808-1809 (+ 1821), sont assez différentes l'une de l'autre. L'une est sur le quai de l'Aulne, l'autre tout en haut de l'agglomération, orientée à l'envers. Une maison comporte deux étages, l'autre un seul. Elles ont pourtant pour caractère commun de posséder une façade dans un appareil soigné (granite jaune n° 2; schiste et granite alternés n° 11), avec des linteaux échancrés en anse de panier. La maison n° 11 se rapproche des types du XVIIIème sle par son escalier (même type que dans les maisons n° 8 et 9) et par certains détails comme les dalles d'ardoise sur les passages de refend. La charpente est une variante des modèles anciens, moins soignées et comportant des faux coyaux, ce qui prouve que la toiture en ardoise est originale. Elle se distingue d'ailleurs par la beauté de la couverture et l'originalité des épis de faitage en terre cuite. La maison n° 2 se rapproche de l'immeuble Rappert toutefois, on retrouve le plan à refend longitudinal et refends transversaux, arborant une assise très puissante. L'escalier est placé dans un élargissement du passage axial, formant cage sur la partie postérieure où les refends transversaux sont reculés.

Les maisons n° 3 et n° 4, non datées, peuvent remonter aux années 1840-1860. Elles appartenaient originellement à un certain M. Briero, marchand (une autre tradition rapporte ces maisons à un M. de Ruyter). Elles élargissent le type de la maison n° 2 en le portant à une dimension absolument monumentale : ce sont deux véritables immeubles, du type à refends transversant et longitudinal, dont les façades sévères sont construites dans un appareil très soigné (grès jaune, venant, paraît-il, de Tressignidy, alterné avec du granite gris sombre; granite et enduit) avec linteaux appareillés en plate-bande, chaînage harpés, les magasins et passages à arcade en anse de panier avec arrière voussure appareillée en harpe. Les escaliers de la maison n° 3 sont placés parallèlement au gouttereau Est, dispositif hérité du XVIIIème sle (maisons n° 7 et n° 8) et appliqué à une maison d'habitation très ample et ambitieuse. L'importance de l'escalier est d'ailleurs assez étonnante. L'escalier de la maison n° 4 est du même type que la maison n° 2, de 1815, ce qui prouve la persévérance au cours du siècle. Les pignons aveugles sont protégés au Sud par un essentage contre les vents pluvieux du suroît, sensibles dans des maisons de cette importance.

Les deux dernières maisons choisies (n° 1 et n° 9) peuvent paraître peu intéressantes, dans la mesure où ce sont des grosses maisons d'habitation bourgeoise, assez banales. Toutefois, on y retrouve la persistance du système à refends : transversaux pour la maison n° 9, longitudinaux pour la maison n° 1 (implantée sur le quai, ce qui semble justifier ce dispositif rare). Le plan est ici plus régulier, à quatre pièces et grande cour postérieure. L'élévation

est à deux étages, dont un dans le comble. L'escalier du n° 1 est dans le prolongement de l'entrée. Le n° 9 a un escalier déporté (assez mesquin) permettant le passage cocher jusque dans la cour -cas isolé- Cette maison n° 9 est d'ailleurs celle d'un ancien marchand de bois et de charbon. Le rez-de-chaussée aurait servi originellement d'entrepôt (nombreuses dépendances dans la cour). L'une et l'autre maison présentent toutefois un caractère commun de complexité dans le nombre des dépendances (écurie, remise, cellier, etc...) par rapport aux constructions pourtant monumentales des maisons n° 3 et n° 4, où le luxe s'exprimait uniquement par le gigantisme des proportions. Ainsi, la maison n° 9 a t'elle un escalier étroit et mal placé, tandis qu'elle comporte une galerie en véranda à l'étage; mais le type n'en reste pas moins très proche : ce sont les influences parisiennes qui ont simplement augmenté, comme on le remarquerait aussi bien aux grilles de fenêtres et aux persiennes de la maison n° 9 (le balcon, toutefois, est en fer forgé, marqué aux initiales du propriétaire) ou à son toit à la mansarde avec lucarne à chevalet.

IV- DOCUMENTATION

Ouvrages imprimés

- BLOIS (A. de.) - Notices Historiques, Châteaulin et Port-Launay. Dans ANNuaire de Brest et du Finistère. Société d'Emulation de Brest, 13ème année, Brest, Ch. Le Blois, imprimeur-libraire, Janvier 1848, pp. 175-177.
- CAMBRY () - Voyage dans le Finistère, 1795, ed. revue et augmentée par Emile Souvestre, ornée de lithographies, Brest, 1835, p. 246, 1 pl.
- TREBAUL (A.) - Le canal de Nantes à Brest. Dans Association Bretonne, t. L XIX, 1960, pp. 63-76.

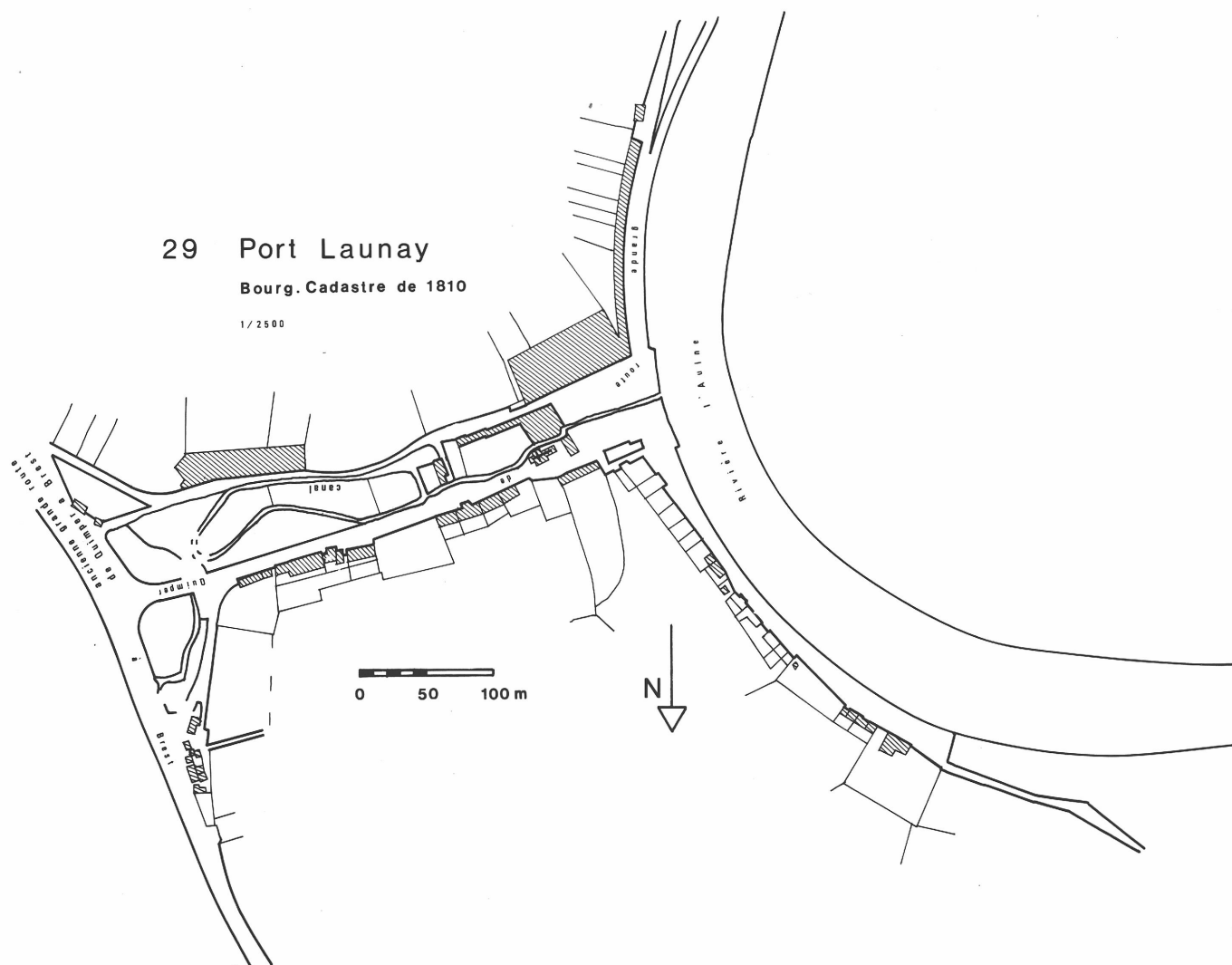
PORT-LAUNAY 29

PLAN DU CADASTRE, 1810

Cliché Dagorn

78.29.55N

Doc. 1

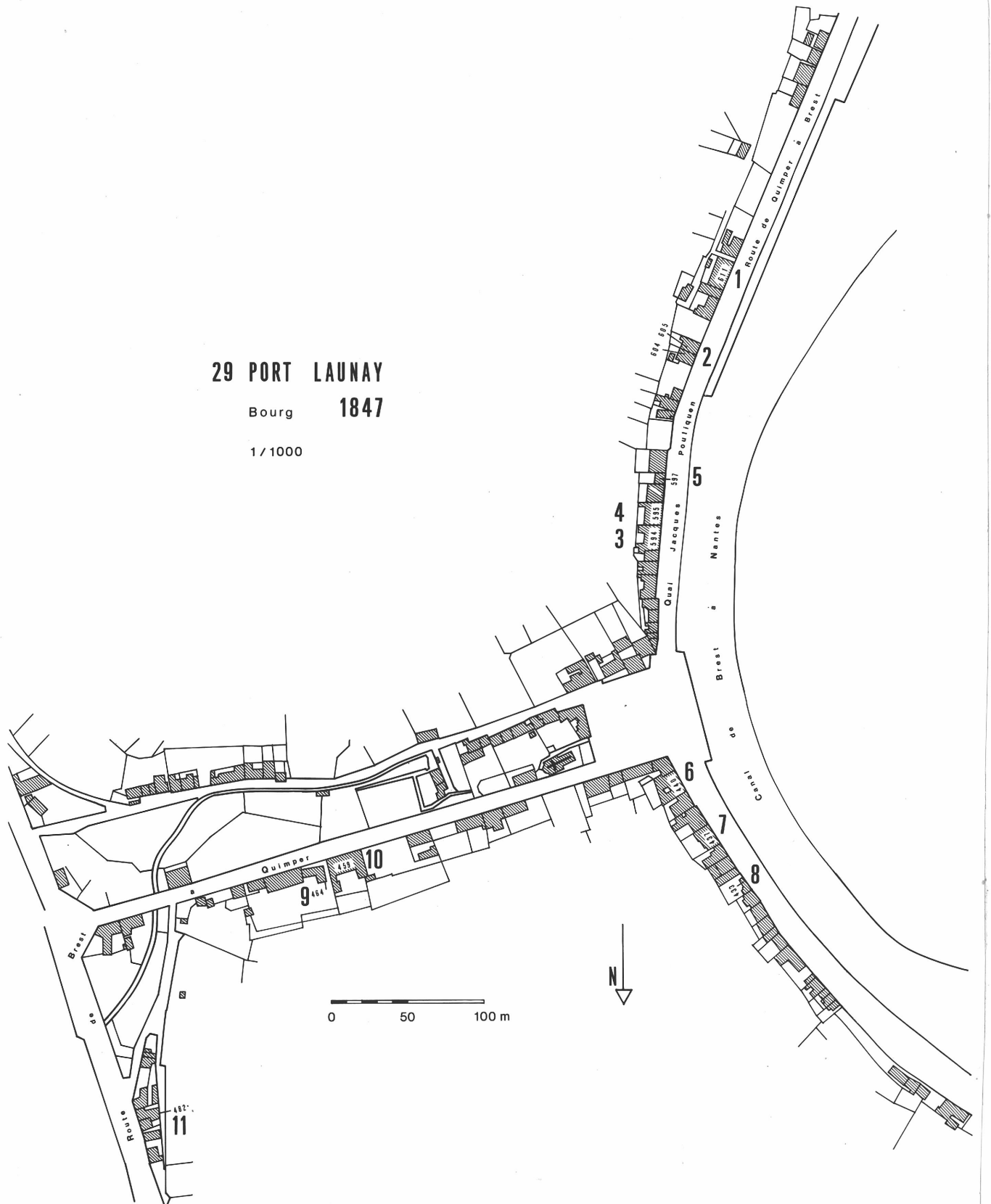


Plan du cadastre, 1847

Cliché Dagorn

78.29.54 N

Doc.2



79.29.1750 P

